



Etablissement Public Local d'Enseignement
Et de Formation Professionnelle Agricole
Saint-Germain-en-Laye / Chambourcy

<http://eplefpah-78.fr/cfppah/>

CFPPAH
Bruno NEVEU - Directeur

Route Forestière des Princesses
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Tél. : 01 30.87.18.40

Marie DUPONT-ROUGIER
Tél. : 01 30.87.18.44
marie.dupont-rougier@educagri.fr



CERTIFICAT INDIVIDUEL

Mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques

OBJECTIFS : Ce certificat permet de mettre en vente et distribuer des produits phytopharmaceutiques auprès des utilisateurs

- Identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires sur la santé et l'environnement et mettre en place les mesures de prévention et de protection adaptées
- Raisonner l'utilisation des produits phytosanitaires et connaître les stratégies visant à réduire leur utilisation.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours en salle
- Diaporama - Remise de documents pédagogiques
- Echanges d'expériences

PUBLIC VISÉ

- Distributeurs et vendeurs de produits phytopharmaceutiques (Responsable de magasin, Vendeur, Fournisseur, Grossiste, Commercial)

TARIFS

Prise en charge financière par le FAFSEA pour les salariés agricoles.
Autre public nous consulter pour obtenir un devis

PRÉ REQUIS

- Aucun

MODALITÉS D'ORGANISATION

- 3 jours continus soit 21 heures
- 9h-12h30 / 13h30-17h00
- au CFPPAH de St-Germain-en-Laye ou en intra

QUALITÉ DU FORMATEUR

- Fanny BROUARD – Formatrice CFPPAH

Le programme sera adapté à des groupes constitués par filière et zone d'activités (3D ; ETA: viticulture, arboriculture, maraîchage, grandes cultures, horticulture-pépinière ; entreprises de travaux en ZNA). Il sera pris en compte les particularités des territoires régionaux voire locaux dont le groupe est originaire

CONTENU DE LA FORMATION

- **Réglementation et sécurité environnementale (6 à 7h)**
 - Cadre réglementaire français
 - Définition des produits phytopharmaceutiques, AMM, Usages
 - Réglementation du transport et du stockage
 - Consignation de toute utilisation des pesticides
 - Risques pour l'environnement, voies de contamination (dangers et situations d'exposition)
 - Prévention des risques (stratégies adaptés aux zones, pratiques adaptées pour le transport, le stockage et du traitement des résidus, les manipulations, les épandages)
 - Traçabilité
 - Consignes pour l'intervention sur les chantiers

- **Produits phytosanitaires et santé humaine : Santé sécurité applicateur et espaces ouverts au public (6 à 7h)**
 - Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (dangers et situations d'exposition)
 - Types de mesures à prendre pour réduire les risques (estimation des risques, prévention, protection, utilisation, consignes et réglementation)
 - Conduite à tenir en cas d'intoxication et d'accident (symptômes, mesures d'alerte, signalement, formation, consignes d'intervention, informations)

- **Réduction du recours aux produits phytopharmaceutiques, méthodes alternatives (7h)**
 - Surveiller les bioagresseurs ; BSV, raisonner les interventions phytosanitaires
 - Protection Intégrée ; méthodes de lutte alternatives, produits de biocontrôle, pratiques agroécologiques, OAD.

- **Vérification des connaissances – 30 questions (1h)**

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

Appréciation des acquis des stagiaires :

Test QCM informatique en fin de formation

Appréciation de la satisfaction des stagiaires

Bilan de fin de formation

Remise d'un bordereau de score aux stagiaires ayant réussi au test pour permettre l'obtention administrative du certiphyto visé

Obtention du Certiphyto par voie de QCM

Si vous pensez détenir toute les connaissances nécessaires, sachez que vous pouvez obtenir votre Certiphyto par voie de QCM.

Le CFPPAH propose des tests pour toutes les catégories de certiphyto.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous.